

Les représentations des journalistes dans les ouvrages « de référence »

Marie-Christine Corbeil mcorb084@uottawa.ca - Professeur : Bertrand Labasse - Département de Français

Introduction

Cette recherche vise à étudier la présentation des journalistes par les dictionnaires, dans une perspective à la fois diachronique et synchronique : *Dans quelle mesure ces ouvrages, réputés neutres, laissent-ils entrevoir un jugement de valeur sur la presse ?* Elle s'attache en particulier à observer sous quelle forme ces jugements éventuels se manifestent et comment ils évoluent dans le temps.

Cette problématique s'inscrit dans un projet à plus long terme et de plus grande ampleur sur les représentations populaires et savantes du journalisme dans les œuvres écrites (notamment les romans) et audiovisuelles.

Les connaissances résultant de cette recherche pourraient permettre de mieux comprendre l'évolution des perceptions des journalistes par la société, mais aussi de contribuer à la question de la neutralité axiologique des lexicographes et, plus généralement, à ce que Rey et Delesalle (1979) appellent la « lexicographie culturelle ».

Méthode

Le corpus étudié se compose de 20 dictionnaires francophones canadiens et européens publiés entre 1690 et 2012. Dans chacun d'eux ont été relevées les entrées concernant, d'une part, un groupe témoin, en l'occurrence les enseignants (groupe LexEns : « enseignant », « professeur » et « précepteur ») et, d'autre part, celles portant sur les journalistes (groupe LexJour : « nouvelliste », « journaliste », « gazetier » et « reporter »). En revanche, le terme « folliculaire », promu notamment par Voltaire, a été exclu : étant péjoratif par essence, il ne pouvait que fausser l'évaluation axiologique des définitions. Pour la même raison, les ouvrages encyclopédiques, dont le contrat de lecture est différent de celui des dictionnaires de langue, n'ont pas été retenus.

L'examen a considéré séparément les trois composantes principales des entrées : les définitions proprement dites, les « exemples forgés » (usage du terme en contexte) et les « exemples signés » (citations d'auteurs). Il a porté sur plusieurs types d'indices discursifs : la place accordée à l'élément, le lexique mélioratif ou péjoratif, les collocations et la nature des références invoquées.

Observations

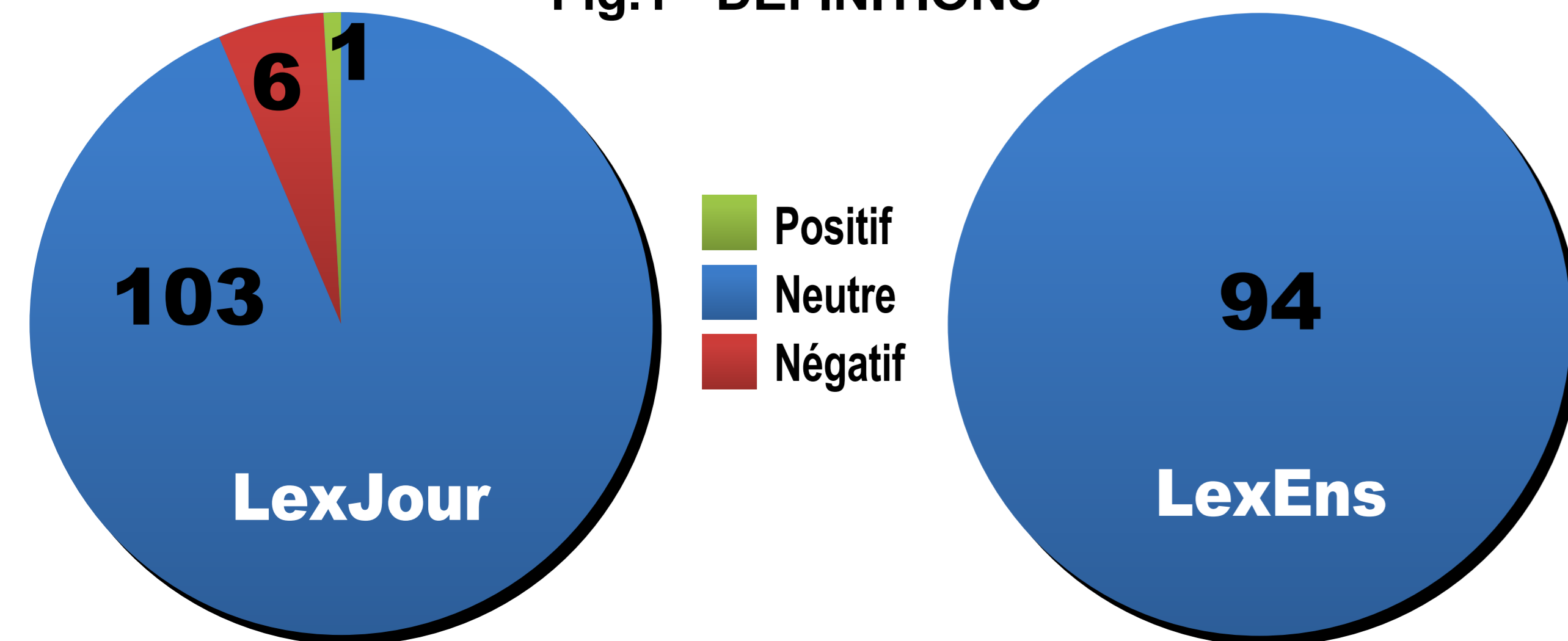
A) L'ÉTENDUE RELATIVE

On pouvait supposer que la place accordée à un terme était - à champ sémantique équivalent - proportionnelle à son caractère « saillant » ou polémique. Toutefois, cette hypothèse ne se vérifie pas dans notre corpus, les définitions des termes associés à l'enseignement (LexEns = 151,1 mots) s'avérant, en moyenne, plus longues que celles concernant le journalisme (LexJour = 89,7 mots). Cet écart est surtout dû au nombre moyen d'exemples forgés par entrée : 8,1 pour LexEns contre 2,7 pour LexJour.

B) L'AXIOLOGIE DES DÉFINITIONS

Les définitions ont été classées en trois catégories - positive, neutre, négative - en suivant un principe général de prudence conduisant à considérer comme « neutre » toute entrée n'appartenant pas clairement à l'une des deux autres catégories. L'examen permet de constater des jugements plus prononcés vis-à-vis du journalisme que vis-à-vis du groupe témoin (Fig. 1). Toutefois cette partialité est nettement moins prononcée que ce que l'on aurait pu prévoir. D'autre part, elle peut s'exercer non seulement dans un sens défavorable au journalisme mais aussi, beaucoup plus rarement, en sa faveur.

Fig.1 - DÉFINITIONS



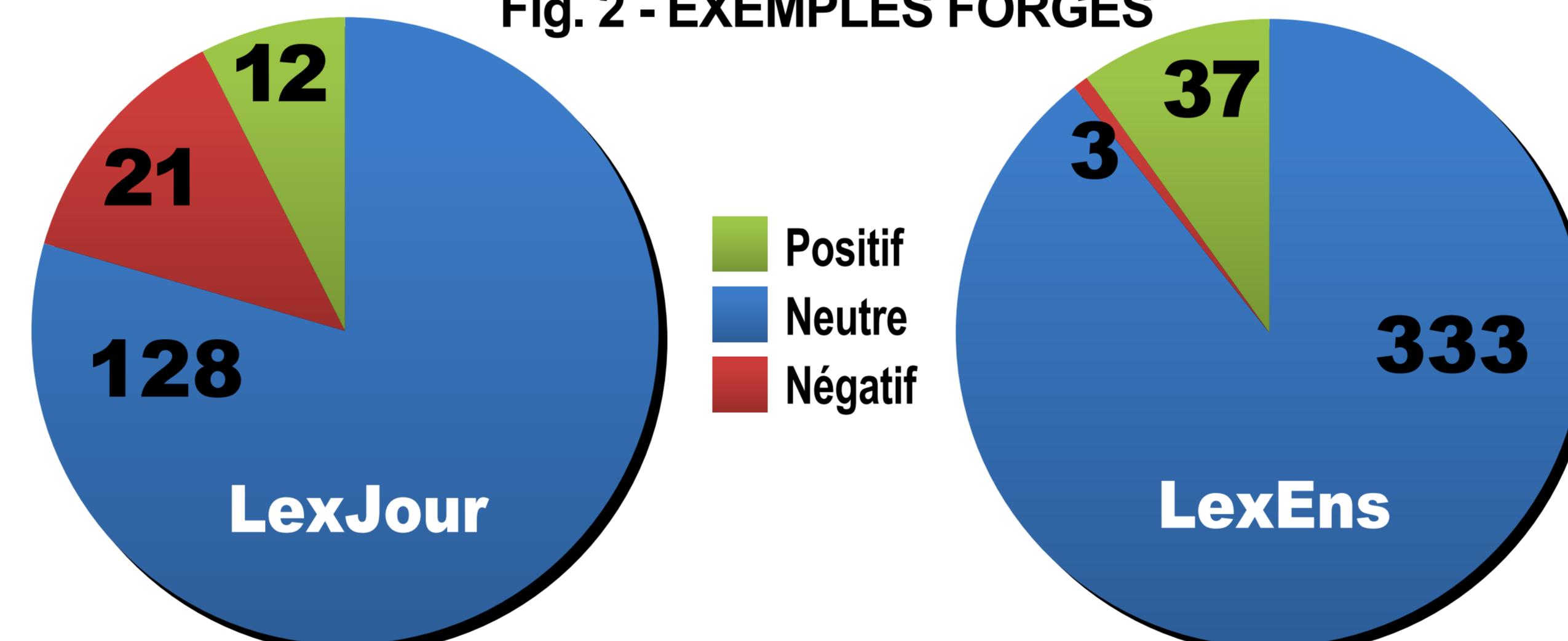
C) L'AXIOLOGIE DES EXEMPLES

L'examen des exemples permet de mieux comprendre le « déficit de subjectivité » noté plus haut : il apparaît en effet que celle-ci est reportée sur les exemples, alors même que ceux-ci ne sont censés constituer que des illustrations anodines de l'usage des termes. Mais, comme le note Wooldridge (1995 : 16) :

Les exemples du dictionnaire sont le résultat d'un certain nombre de choix et de la sorte ne sont jamais innocents. Pris ensemble ils trahissent une idéologie systémique, largement inconsciente.

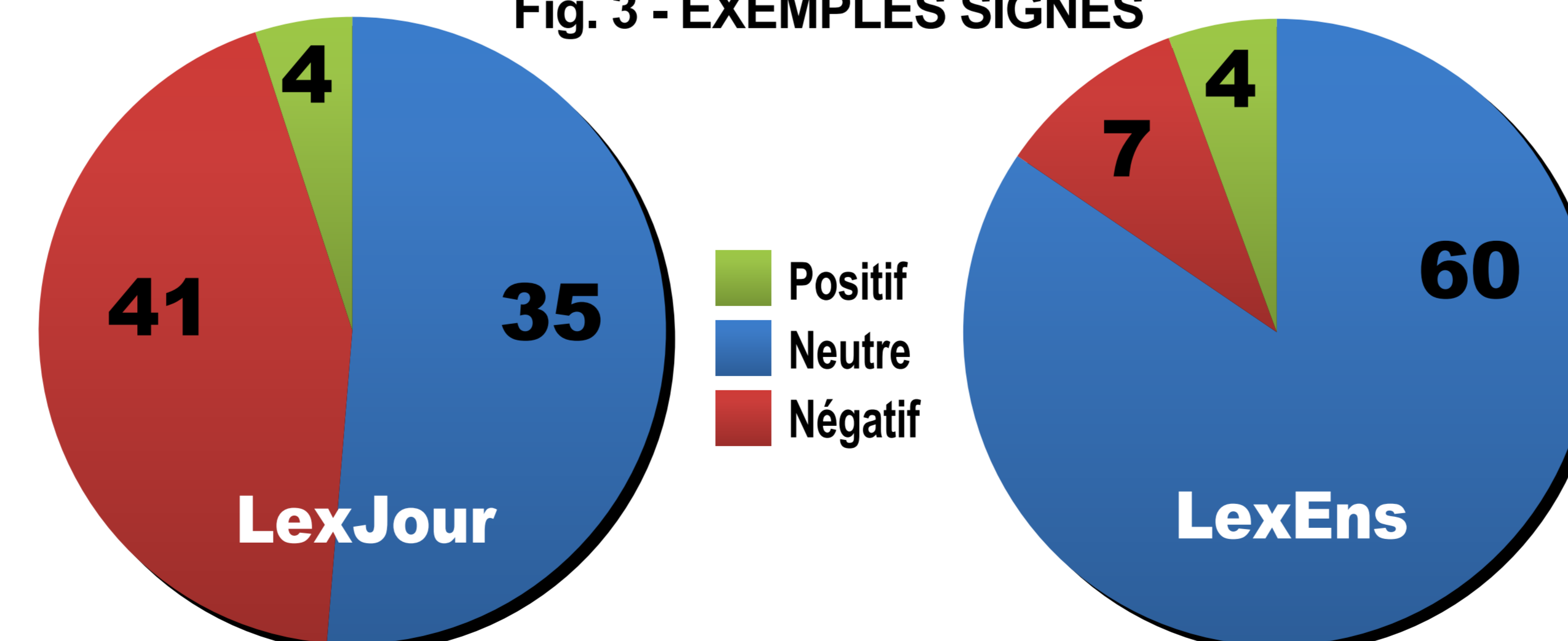
C'est bien ici le cas des exemples forgés (Fig. 2), dont la dénotation ou la connotation sont volontiers péjoratives (« *Mauvais gazetier* », « *Journaliste de chiens écrasés* ») En comparaison, celles-ci sont très rarement dépréciatives pour le groupe témoin LexEns (« *C'est un habile professeur* »).

Fig. 2 - EXEMPLES FORGÉS



C'est cependant dans le cas des exemples signés que la différence est la plus manifeste : près de la moitié (43,7%) de ces citations peuvent être considérées comme défavorables aux journalistes. Ce constat suggère deux possibilités (qui ne s'excluent pas mutuellement) : d'une part, le discours global des auteurs littéraires, dont sont nécessairement extraites les citations, serait globalement défavorable aux journalistes. D'autre part, les lexicographes eux-mêmes s'abriteraient, sciemment ou non, derrière les auteurs qu'ils choisissent pour exprimer leurs sentiments.

Fig. 3 - EXEMPLES SIGNÉS



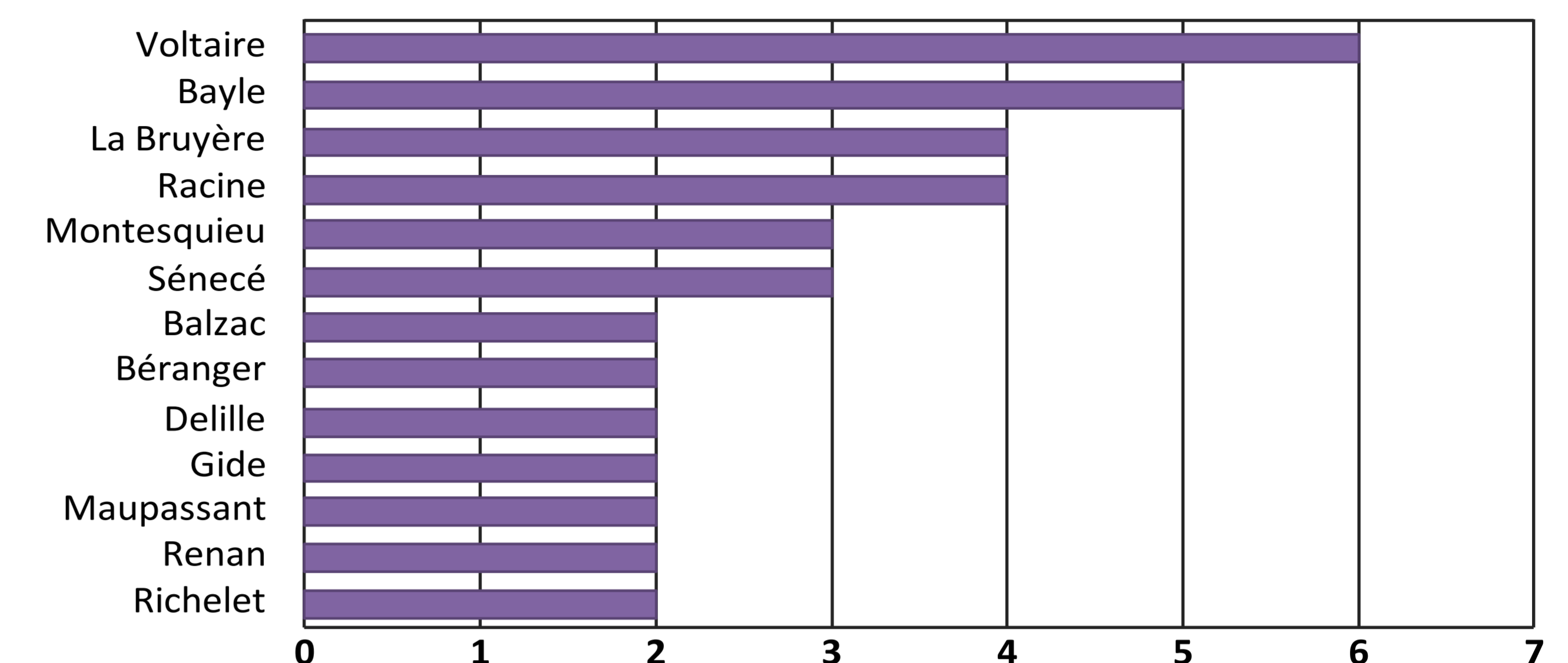
D) LES AUTEURS « DE RÉFÉRENCE »

En tout, 56 auteurs sont cités à l'intérieur de l'ensemble LexJour. Les plus cités sont Voltaire (6x), Bayle (5x), La Bruyère (4x) et Racine (4x).

On remarque aisément que la plupart des auteurs fréquemment cités sont connus pour n'avoir pas tenu en très haute estime les journalistes. Par ailleurs, leur invocation ne se limite pas aux citations et peut même orienter les exemples forgés. Ainsi, la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1992) illustre-t-elle l'usage du terme

nouvelliste par la phrase « La Bruyère a fait le portrait du nouvelliste » qui, neutre de prime abord (et comptée ici comme telle), fait cependant référence à un portrait qui ne l'est pas du tout.

Fig. 4 - AUTEURS LES PLUS CITÉS



E) L'ÉVOLUTION DES ENTRÉES

Le corpus a aussi été étudié en fonction des trois grandes périodes du journalisme, soit d'avant 1830, de 1830 à 1930 et de 1930 à aujourd'hui. Cette analyse a permis quelques constatations :

C'est pendant la période de 1830 à 1930, c'est-à-dire au moment où le journalisme conquiert son identité et son autonomie par rapport au champ littéraire (Delporte, 1993), que les définitions dans leur ensemble sont le plus négatives (en particulier par le biais des exemples forgés et signés).

En revanche, les définitions datées de 1930 à aujourd'hui sont celles dont les éléments de définitions et les exemples forgés sont les plus neutres. Cette situation pourrait indiquer une évolution de la perception sociale du journalisme, mais elle peut aussi être en partie la conséquence d'une évolution du contrat de lecture lexicographique vers une posture plus « objective », que Gaudin (2008) situe à la fin du XIX^e siècle.

Table 1 - ÉVOLUTION AXIOLOGIQUE DES ENTRÉES (Groupe LexJour)

Époques	% éléments neutres			% éléments positifs			% éléments négatifs		
	Déf.	Ex. F.	Ex. S.	Déf.	Ex. F.	Ex. S.	Déf.	Ex. F.	Ex. S.
1690 - 1830	85,7	69,6	62,5	4,8	17,4	0,0	9,5	13,0	37,5
1830 - 1930	93,7	64,3	50,0	0,0	17,9	2,9	6,3	17,9	47,1
1930 - 2012	98,2	85,5	50,0	0,0	2,7	7,1	1,8	11,8	42,9

Déf. : définitions ; Ex. F. : exemples forgés ; Ex. S. : exemples signés

Conclusion

L'opinion générale envers les journalistes à travers les époques se fait indéniablement sentir dans les ouvrages de référence que sont les dictionnaires. Toutefois, contrairement aux encyclopédies « engagées » des XVIII^e et XIX^e siècles, cette opinion peut difficilement s'exprimer dans le cadre du contrat de lecture des dictionnaires de langue. Le choix des exemples forgés et, surtout, des citations constitue ainsi un moyen détourné d'exprimer - sciemment ou non - une opinion sans contrevenir à ce contrat.

Beaucoup de travail reste à faire au sujet de la représentation des journalistes dans les ouvrages de référence. L'analyse des encyclopédies, en particulier, recèle un riche potentiel mais demanderait un dispositif analytique et expositif de plus grande ampleur.

Références

- Delesalle, Simone et Rey, Alain (1979). Problèmes et conflits lexicographiques. *Langue française*, 43, 4-26.
- Delporte, Christian (1993). *Les journalistes en France (1880-1950) ; Naissance et construction d'une profession*. Paris : Éditions du Seuil.
- Gaudin, François (2008). Lettre sur la lexicographie militante. In F. Maniez & P. Duré (Eds) *De la mesure dans les termes ; Hommage à Henri Béjoint* (pp. 77-84). Gap : Louis Jean Imprimeur.
- Wooldridge, Terence Russon (1995). Naissance et première floraison de l'exemple dans la lexicologie française : étude historique et typologique. *Langue française*, 106, 8-20.